



Le 1<sup>er</sup> Juin dernier, l'UDAF de la Manche a tenu son Assemblée Générale statutaire à Torigni-sur-Vire. L'UDAF a également organisé son Colloque sur le thème du « Désir d'enfant à l'enfant réel ». Celui-ci a été animé par Madame PEILLE, Psychologue Clinicienne. (cf. Synthèse de son intervention pages 4 et 5).



Mme PEILLE, Intervenante  
et M. ROUSSEL, Président de l'UDAF de la Manche

## Sommaire

### Page 1

- 1<sup>er</sup> juin dernier, Assemblée Générale statutaire de l'UDAF.

### Pages 2-3

- UNAF : communiqué de presse.
- Nomination d'une Ministre déléguée à la famille.
- Rencontre avec Mme Marisol Touraine, Ministre des affaires sociales et de la santé.
- Efficacité énergétique du logement des ménages

### Pages 4-5

- UDAF : Colloque «Le Désir d'enfant»
- Intervention de Mme Peille.

### Page 6-7

- Familles rurales :
- Assemblée Générale
- Les séjours de vacances pour les ados
- Aide et intervention à domicile
- Familles de France - Coutances

### Page 8

- Calendriers d'activités

Attachée de psychologie à l'hôpital Saint-Vincent de Paul, à Paris pendant de longues années, Françoise Peille a consacré une grande partie de ses activités à l'enfance et à l'adolescence. Elle anime des groupes de réflexion pour les postulants à l'adoption. Elle intervient régulièrement dans des conférences sur « la famille aujourd'hui ». Spécialiste des problèmes de l'adoption et de l'enfance en difficulté psychosociale, elle a participé à la publication de plusieurs ouvrages, comme, entre autres :

- *Comment rendre les enfants plus heureux*
- *Parent, enfant : à chacun sa place*
- *Frères et sœurs. Chacun cherche sa place*
- *Les enjeux de l'adoption tardive*
- *Les questions incontournables des enfants*
- *La bientraitance de l'enfant en protection sociale.*

## Communiqué de Presse



### **NOUVEAU GOUVERNEMENT : L'UNAF SALUE LA NOMINATION D'UNE MINISTRE DELEGUEE A LA FAMILLE**

Dans le cadre de la formation du premier gouvernement issu des présidentielles de 2012, l'UNAF salue la nomination de Madame Bertinotti, en qualité de Ministre Délégué en charge de la Famille.

Sitôt après le 6 mai, l'UNAF s'était adressée au nouveau Président de la République et, juste après sa nomination, au nouveau premier Ministre pour demander la nomination d'un ministre de la Famille. Elle a rappelé l'engagement pris en ce sens par François Hollande en réponse au questionnaire qu'elle avait envoyé aux candidats à la présidentielle.

C'est donc avec satisfaction que l'UNAF salue le respect de cet engagement pris à son égard.

Pour l'UNAF, une politique familiale forte et pérenne doit être menée pour répondre aux besoins des familles.

### **L'UNAF RENCONTRE MARISOL TOURAINNE, MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE**

Moins d'une semaine après sa nomination, la Ministre des Affaires sociales et de la Santé, Mme Marisol TOURAINNE, a reçu François FONDARD, Président de l'UNAF, pour une première rencontre mardi 22 mai. Occasion pour la Ministre d'affirmer son intention de traiter, aux côtés de la ministre déléguée à la Famille, de la politique menée à destination des familles et d'agir en concertation avec l'UNAF. En plus des sujets d'actualité immédiate, cet échange a permis de balayer les principaux domaines sur lesquels l'UNAF sera particulièrement attentive.

L'entretien a notamment porté sur la mise en œuvre de deux mesures annoncées pendant la campagne électorale :

– **Augmentation des montants de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) :** l'UNAF salue l'augmentation prévue de 25% qui bénéficiera à 2,8 millions de familles,

dès la prochaine rentrée scolaire, et qui apportera un « coup de pouce » financier permettant d'améliorer la situation de l'ensemble des familles concernées. La Ministre ayant confirmé que cette mesure serait financée par l'abaissement du plafond du quotient familial, il est impératif, pour l'UNAF, que ces recettes soient bien affectées à la branche famille, et qu'en aucun cas, la revalorisation de l'ARS ne se fasse au détriment d'autres prestations. La Ministre s'est engagée à ce que l'État abonde le budget de la branche famille pour compenser intégralement cette charge.

– **Retraites :** à l'occasion de la révision du dispositif sur les carrières longues, l'UNAF considère que la prise en compte des situations familiales et des périodes de suspension d'activité pour charge d'enfants répondrait à un souci de justice.

Elle demande en conséquence que les majorations de durée d'assurance pour enfant, ainsi que les périodes liées aux congés maternité et aux congés parentaux entrent pleinement en compte.

Parmi les autres sujets abordés par le Président de l'UNAF :

– **Revalorisation des prestations familiales :** rappelant que pour 2012, elle n'a été que de 1 %, alors qu'elle aurait dû être de 2,3 % si les règles habituelles avaient été appliquées, l'UNAF souligne l'importance de revaloriser les prestations familiales pour améliorer la compensation des charges familiales qui n'a cessé de diminuer dans le temps.

– **Financement de la protection sociale :** en cas de projets de réforme, auxquels elle devra être associée, l'UNAF pose comme conditions la garantie de ressources pour la branche famille et la préservation de l'équilibre de la branche famille par l'arrêt des transferts de dépenses supplémentaires qui relèveraient d'autres branches ou d'autres financeurs, et qui ne seraient pas intégralement compensés.

– **Accueil de la petite enfance et congés parentaux :** pour l'UNAF, toute mesure facilitant la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, et respectueuse du libre choix des familles, doit être encouragée.

– **Évolution du droit de la famille :** pour l'UNAF, attachée au maintien des principes actuels, toute réforme emporterait des conséquences « en chaîne » qu'il convient de mesurer en profondeur.

Enfin rappelant le caractère transversal de la politique familiale, l'UNAF a aussi abordé auprès de Mme TOURAINNE les questions liées à la santé, au soutien à la parentalité, à la protection de l'enfance, à la dépendance, ainsi que celles liées au logement, à la consommation, à l'éducation et à la jeunesse, autant de sujets que l'UNAF traitera avec les autres ministres concernés.



## SOCIETE GENERALE

Nous sommes à votre service à l'Agence de  
Saint-Lô Centre Ville

65 rue Havin

02 33 72 57 00

Distributeur à votre disposition 24 H sur 24 H



### LES MENAGES CONCERNES PAR L'EFFICACITE ENERGETIQUE DE LEUR LOGEMENT



Le groupe de travail du Plan Bâtiment du Grenelle sur "la sensibilisation des ménages et des entreprises », piloté par l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF), a élaboré une enquête à destination des ménages afin de

connaître leurs perceptions des enjeux de la réduction de la consommation d'énergies.

358 ménages ont répondu à cette enquête entre avril et juin 2011. Les résultats ont été ensuite enrichis par les analyses des acteurs du Plan Bâtiment Grenelle (bailleurs, professionnels de l'immobilier et du bâtiment, fournisseurs de services, habitants, ...).

Tous concernés : une prise de conscience collective

93% des français accordent de l'importance au niveau de la consommation d'énergie d'un logement.

Si les propriétaires restent les plus concernés par l'amélioration des économies d'énergie (du fait de leur intérêt direct et entier sur le sujet), aujourd'hui c'est la totalité des français qui ressent l'importance de ces enjeux environnementaux.

L'étude montre que la plupart des ménages ont d'ores et déjà changé leur attitude vis-à-vis de la consommation d'énergie : lumière éteinte dans les pièces inoccupées, préférer la douche au bain... Dans le même ordre, 66% des ménages disent connaître les montants de leur dépense d'énergie liée au logement.

La typologie des ménages interrogés révèle que les femmes sont plus sensibilisées aux questions environnementales, au développement durable et aux économies d'énergie.

Enfin, ce sont les ménages des classes moyennes et supérieures qui semblent le plus sensibilisés à cette problématique, ce qui peut apparaître paradoxal dans la mesure où ce ne sont pas eux qui souffrent en premier de la précarité énergétique.

**Les freins pour entreprendre des travaux d'économies d'énergie**

L'enquête nous montre que si les ménages ont perçu les intérêts écologiques mais aussi économiques de la réduction de la consommation d'énergie, le passage à l'acte ne s'est pas encore généralisé pour tous les ménages.

Les ménages sont freinés dans leurs démarches par les difficultés de financement et le manque de garanties (notamment par rapport aux retours sur investissement). Dans un contexte économique difficile, où le moral des ménages est en baisse et où les craintes pour l'avenir sont réelles, la question des charges liées aux dépenses d'énergie des logements est une préoccupation importante des ménages, des plus fragiles aux classes moyennes. Près d'1 ménage sur 2 pense que cela peut les mettre en situation de fragilité à l'avenir. Ils sont près de 62% chez les locataires, et 40% chez les propriétaires.

Enfin la valorisation du bien immobilier ou « valeur verte » commence à émerger, mais n'apparaît pas encore aujourd'hui comme un élément déclencheur de l'action de rénovation. Les ménages interrogés rejettent totalement l'idée de dispositifs fondés sur la contrainte et plus d'un ménage sur deux se dit favorable à une politique mêlant contraintes et incitations.

Les ménages français sont maintenant pleinement conscients du lien entre économies d'énergie, intérêt économique et intérêt écologique. Plus d'un ménage sur deux considère la performance énergétique de son logement comme une caractéristique très importante.

Par la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement et l'action du Plan Bâtiment Grenelle, la prise de conscience des ménages en faveur de l'efficacité énergétique des logements est réelle et les travaux de rénovation énergétique progressent.

**Chacun sa voix,  
chacun sa vie,  
et un **LA** pour  
tout accorder.**

**Crédit Mutuel**  
**LA** banque à qui parler

## COLLOQUE : le désir d'enfant



### Intervention de Madame PEILLE, Psychologue Clinicienne

Invitée par l'UDAF à intervenir le 1<sup>er</sup> juin, à Torigni s/vire, Madame Peille s'est exprimée devant les responsables d'associations familiales et les invités présents à ce colloque annuel de l'Institution.

Après avoir montré combien est profond le désir d'enfant et important le passage de l'enfant imaginaire à l'enfant réel, Madame Peille a su engager un riche dialogue avec les participants, en répondant aux nombreuses questions que se posent les parents, pas toujours à l'aise sur les réponses à donner à leurs enfants.

### DU DESIR D'ENFANT A L'ENFANT REEL

Le désir d'enfant qui paraît si banal et si naturel est en réalité une notion tout à fait complexe, pleine de paradoxes et de contradictions, dont la vie quotidienne nous rend compte.

Si l'enfant est le fruit de nos relations sexuelles, la plupart l'évitent avec les moyens contraceptifs.

D'autres vont avoir recours aux PMA (Procréation Médicalement Assistée) pour avoir un enfant à tout prix.

Certains vont faire le « parcours du combattant » pour avoir un enfant du bout du monde, un enfant adopté.

D'autres demandent l'IVG et font à la suite une dépression ne pouvant faire le deuil d'un enfant qu'elles n'ont pas voulu.

#### Pourquoi avoir un enfant ?

- Conforme à l'injonction divine,
- Avoir un enfant de soi et pour soi,
- Avoir un enfant de l'autre, de l'amour,
- Avoir un enfant, c'est prolonger sa famille, rembourser une dette de vie auprès de ses parents,
- C'est enfin la lutte contre la finitude et la mort.

Ce désir d'enfant ou enfant imaginaire prend son origine dans notre enfance. Les racines de ce désir, la psychologie freudienne nous en permet une lecture et nous montre sa force inconsciente et sa puissance exigeante.

La petite fille comme le petit garçon va avoir à se confronter très tôt à deux réalités : La différence des sexes et la différence des générations.

L'enfant imaginaire va souvent servir de modèle à ce qu'elle croira plus tard de la conception et de l'accouchement.

Pour Freud, c'est le désir d'obtenir le pénis relayé par le désir d'avoir un enfant qui sera le nœud du conflit œdipien.

Le père est associé obscurément à l'idée d'enfant et pour la petite fille, la mère devient une rivale. Mais en même temps la petite fille va s'identifier à sa mère et désirera avoir un enfant de et comme sa mère.

Très vite encouragée par ses parents, la petite fille aménagera ses désirs et fantasmes par le jeu de la poupée. Elle exprimera ainsi tous ses désirs et ses ambivalences.

Le petit garçon participe également à ces jeux sans accentuer son identification au rôle maternel souvent mal vécu par l'entourage, parce que trop passif. Il a davantage un rôle de père dans la constitution du couple fictif que lui proposent des sœurs.

S'il désire avoir un enfant comme la petite fille et s'approprié le ventre de sa mère, il lui sera imposé plus tard un deuil car pour l'homme la grossesse représente l'impossible mise en acte de son désir inconscient.

Cependant le fantasme le plus profond de l'enfant, quel que soit son sexe, c'est d'avoir le pouvoir de faire un enfant, c'est-à-dire de posséder le pouvoir du couple.

Cela explique que peuvent vivre sans enfant beaucoup d'hommes ou de femmes qui maintiennent l'idée qu'ils pourraient en avoir dès qu'ils le voudraient.



La période qui va suivre est la période de latence entre 6 et 12 ans. Les désirs sont refoulés, la petite fille et le petit garçon sont moins différents. Les investissements se portent sur d'autres domaines : les copains, la scolarité, le sport, bref c'est la socialisation.

Après cette période d'accalmie qui se vit différemment selon les enfants, va arriver la puberté. Deuxième acte de l'histoire de la maternité et de la parentalité.

On assiste là, à la réminiscence des conflits de la période œdipienne. On renonce à la bisexualité.

L'enfant se voit sous l'apparence d'une réalité possible et pas d'un jeu.

Quoiqu'il en soit, l'adolescence est une période difficile qui suivant l'histoire personnelle de chacun colorera

différemment le désir d'enfant. C'est au cours de son vécu infantile et au travers des remaniements de l'adolescence que la femme, comme le garçon mais d'une autre manière, aura développé son sens maternel ou sens paternel.

Ce sens paternel et maternel qui se construit tout au long de l'existence et qui subit l'évolution de nos désirs d'enfants va devenir un sentiment paternel et maternel avec la réalité de l'enfant.

Pendant la grossesse, certains auteurs parlent de la grossesse comme d'un état de crise et par le mouvement de réorganisation qu'elle impose comme une crise de l'adolescence.

Il y a les bouleversements hormonaux, la remise en question des conflits infantiles, les variations de soi.

La future mère a deux tâches à accomplir pour que cette étape soit maturative.

Intégrer le fœtus dans son « Moi », le reconnaître progressivement comme distinct d'elle.

Pendant la grossesse, il est cependant encore un enfant imaginé porteur de toutes les espérances infantiles.

Pendant les grossesses de leur femme, les pères ont souvent un rôle important et leur désir d'enfant sera ravivé par la grossesse.

**Le désir d'enfant est un fantasme universel qui aboutit ou pas à l'enfant réel. Il est structurant dans la personnalité de chacun. Il est d'une puissance exigeante. La programmation volontaire trouve toujours ses limites**

La puissance de ce désir devient pour certains un enfant à tout prix qui fait faire à des couples un chemin difficile qui aboutit ou pas à l'enfant.

En ce qui concerne les filiations particulières comme dans les AMP (Assistance Médicale à la Procréation) et l'adoption que doit-on dévoiler, que doit-on dire aux enfants ?

Pour l'adoption, personne ne demande actuellement le secret mais se pose le problème de l'accouchement anonyme. Surtout que doit-on dire aux enfants du contenu des éléments que les services ont dans les dossiers de naissance.

En ce qui concerne les AMP (Assistance Médicale à la Procréation) cela paraît assez simple pour les parents lorsque la fécondation in vitro est faite avec leurs propres gamètes.

Pour les AMP (Assistance Médicale à la Procréation) avec donneur ma position personnelle est que les parents peuvent expliquer à leurs enfants la façon dont ils ont été conçus. Cela s'ils sont suffisamment à l'aise avec leurs enfants et leur propre sexualité.

Pour que le couple parental fasse un pari sur le nouveau-né, il est fondamental d'étudier les conditions de ses investissements antérieurs. Le travail de parentalité n'est pas simple; bien des défaillances guettent cette aventure qui commence au moins vingt ans avant la naissance.

Cependant la transformation de la société, sa profonde mutation, la modification des rôles de chacun perturbent

la place des parents et des enfants aujourd'hui.

Les besoins des enfants et des adolescents ne s'expriment pas de la même manière mais ils sont essentiels. Les repères donnés par la société sont plus flous et demandent à tous les adultes concernés de les définir et de les prendre en compte. Comme dit Philippe Jeammet « Soyez adultes avec vos enfants »

**Une société qui va bien est une société qui se donne les moyens de voir les enfants tels qu'ils sont dans leur diversité et leur singularité pour les aider à grandir, les soigner et leur permettre de construire le monde de demain.**

Françoise Peille,  
Psychologue clinicienne



### Poème de Mme Peille

*Voici que de tous temps, origine tu intrigues  
Dans nos têtes et nos cœurs, aussi bien tu navigues  
Tu fais planer le doute et l'interrogation  
Car pour chacun de nous se pose la question*

*Nous n'avons pas choisi, nos parents, nos familles  
Pas plus d'être garçon ou bien de naître fille  
Tous nous voulons savoir avec acharnement  
Le secret de la vie, notre commencement*

*Que l'on soit blanc ou noir, aussi bien brun ou jaune  
Chaque enfant est unique, un sujet, une personne  
L'objet de notre amour, aujourd'hui et demain  
Ecouter un enfant, et lui donner la main*

*Il a bien des désirs, il fabrique sa vie,  
Il aura des regrets, et parfois de l'envie  
Insatiable il sera, le matin et le soir  
Si l'adulte tient ouvertes les portes de l'espoir*

*Etre parents bien sûr est pour chacun un rêve  
Qui s'alimente en nous où circule une sève !  
Il faut savoir aimer et aussi accepter  
Que nos enfants ne soient, nos espoirs escomptés*

*Si nous sommes parents, nous le sommes à la vie  
Nous avons des douleurs, du chagrin, de l'envie  
Nos enfants sont chacun un peu notre passé  
Mais chaque jour aussi, savoir y renoncer*

## Familles rurales

### LA FEDERATION FAMILLES RURALES DE LA MANCHE A TENU SON ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE !

La Fédération Familles Rurales de la Manche a tenu son assemblée générale le vendredi 11 Mai 2012 à Saint-Jean-de-Daye.



L'assemblée générale a été marquée par l'engagement du Mouvement Familles Rurales dans le développement durable, avec le lancement de l'action EcoSphères en 2011.

Les bénévoles des associations ont pu tout d'abord visiter le pavillon des énergies. Ils ont pu appréhender les différentes économies d'énergies pour réduire la consommation énergétique de leur habitat.

De même, le point fort environnement de la commune de Cavigny a tenu une petite exposition mettant en avant le tri sélectif des déchets ménagers dans la salle de l'assemblée générale.

En second partie, l'assemblée générale s'est ouverte par l'accueil de la présidente de l'association locale de Région de Daye.

Au cours de la séance, les rapports d'activités, financier et d'orientation ont été présentés. Les membres du conseil d'administration ont profité de l'occasion pour remercier l'engagement et l'implication durant de nombreuses années de Colette LEHODEY et de Pierre LETOURNEUR.

Mathieu NEZOU, chargé de projet « EcoSphères » en mission service civique nous a présenté l'action EcoSphères et ses avancées sur le territoire manchois.

Enfin, le Mouvement Familles Rurales s'engage dans une nouvelle démarche en direction des jeunes: Projet Jeunesse 2013.

Au travers de 3 objectifs, le Mouvement souhaite élaborer et mettre en œuvre l'action jeunesse au sein des fédérations à l'horizon 2014.

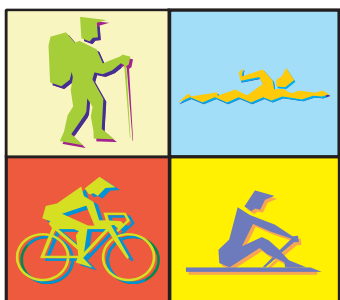
Dans un premier lieu, des rencontres nationales « Jeunes : action ! » auront lieu les vendredi 23 et samedi 24 août 2013 à Talmont Saint Hilaire en Vendée.

Ces rencontres seront source d'idées et de propositions pour la rédaction du projet politique jeunesse.

Pour clôturer cette assemblée générale, l'association de Région de Daye a préparé pour les bénévoles du réseau Familles Rurales un buffet issu de produits de l'agriculture biologique.



## Les séjours de vacances pour les ados



Familles Rurales propose 3 séjours de vacances :

- **Fiest Activ'** pour les 13-17 ans du 8 au 18 juillet 2012 à Vire et à Montmartin-sur-Mer : activités nautiques, escalade, VTT, ateliers de graph, slam, vidéo...
- **Montage** pour les 10-17 ans du 21 juillet au 5 août 2012 à St-Sorlin-d'Arves : escalade, marche sur glacier, veillées, bivouacs...
- **Les Pays-Bas** pour les 11-15 ans du 11 au 25 juillet 2012 à Belfed : activités sportives, découverte des Pays Bas, échanges culturels et sportifs avec des jeunes hollandais...

Pour tout renseignement, contactez  
LA FÉDÉRATION FAMILLES RURALES AU 02.33.57.76.59

## AIAD

### Aide et intervention à domicile



#### DE L'AIDE A DOMICILE FINANCEE PAR LA CAF

Toute famille allocataire CAF peut bénéficier d'aide à domicile en grande partie financée par la CAF, quand elle vit un épisode familial compliqué par :

- La maladie ou l'hospitalisation d'un enfant ou d'un parent,
- Une grossesse ou une naissance,
- Un événement perturbateur de la vie familiale (incarcération, déménagement, entrée en formation, reprise d'activité professionnelle, décès...).

Plusieurs associations, à but non lucratif, sont conventionnées sur tout le département par la CAF pour mettre en place ces aides.

Ainsi, l'AIAD Manche intervient sur 20 cantons du Centre Manche pour aider les familles avec des professionnels formés, encadrés et discrets. Ce sont des techniciennes d'interventions sociale et familiale ou des auxiliaires familiaux qui se rendent à domicile pour aider les familles au quotidien. Ces intervenants peuvent :

- S'occuper des enfants,
- Aider aux tâches ménagères, à l'entretien du linge,
- Aider à faire les courses, la cuisine...

La démarche est très simple : il suffit d'appeler l'AIAD Manche au 02.33.45.14.82 qui s'occupera de votre dossier directement avec la CAF. Après avoir évalué vos besoins, l'AIAD Manche vous fera une offre de service personnalisée.

Il ne restera à votre charge qu'une participation calculée en fonction de votre quotient familial (entre 0,30 € et 13,22 € / heure) et vous pourrez déduire de vos impôts 50% des participations que vous aurez versées.

La durée et la fréquence des interventions à domicile est déterminée en fonction de vos choix et de vos besoins. Ce peut être une semaine comme plusieurs mois.

N'hésitez donc pas à vous faire aider quand vous avez à faire face à des difficultés ou à un événement qui risque de désorganiser votre famille, nous ferons le maximum pour vous soulager et vous aider à assurer le bien-être de vos enfants.

AIAD Manche :  
48 rue Tourville BP 133  
50201 Coutances Cedex  
Tél : 02.33.45.14.82  
Site : [www.aiad-manche.com](http://www.aiad-manche.com)

## Familles de France - Coutances



#### DECLARATION AU GREFFE, SAISINE SIMPLIFIEE

Les litiges de la vie quotidienne, le consommateur peut les régler, dans un premier temps, en s'adressant à une association de défense des consommateurs en vue d'un arrangement à l'amiable.

Si cette procédure n'aboutit pas, l'association peut conseiller à la victime de saisir la juridiction de proximité ou le tribunal d'instance. Ceci se fait par la rédaction d'une déclaration au greffe, appelée saisine simplifiée.

Cette saisine concerne les litiges, de nature civile, et pour lesquels le montant n'excède pas 4000 €.

Quelques exemples : demande de restitution d'un dépôt de garantie suite à une location, remboursement d'une commande retournée après avoir exercé le droit de rétractation, demande de dommages et intérêts en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution d'un contrat.

Le formulaire de la déclaration simplifiée est disponible à l'accueil des Palais de Justice de CHERBOURG et de COUTANCES ou téléchargeable sur le site : CERFA n° 12285.05.

Cette déclaration doit comporter :

- l'identité des parties,
- l'objet de la demande ainsi que les motifs,
- les pièces justificatives (devis, factures, contrat de crédit à la consommation)
- le montant du litige.

Elle doit être datée et signée.

Le dossier est à déposer auprès du greffe du tribunal.

Nota : depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2011, il faut joindre au dossier, un timbre fiscal de 35 €.

Jean-Claude FERON  
Association Familiale de Coutances  
Familles de France  
5 rue des Seringas - 50200 COUTANCES  
Tel : 02.33.45.14.16  
Courriel : [associationfamiliale-coutances@orange.fr](mailto:associationfamiliale-coutances@orange.fr)



## Calendrier - Bourse aux vêtements

### Association Familiale Saint-Loise (FF)

#### BOURSE AUX VETEMENTS D'HIVER

Salle Allende, Rue Saint Thomas à SAINT-LÔ

##### DÉPÔT :

Vendredi 21 SEPTEMBRE 2012 de 10H00 à 17H30

##### VENTES :

Samedi 22 et Lundi 24  
SEPTEMBRE 2012 de 9H00 à  
17H30

##### REPRISE des INVENDUS :

Mardi 25 SEPTEMBRE 2012  
de 13H00 à 17H30

Cette bourse concerne tous les  
Vêtements d'hiver pour  
Hommes, Femmes, Enfants  
et Layette.



### Association Familiale de l'Agglomération Cherbourgeoise

#### BOURSE AUX VETEMENTS HIVER ET MATERIEL DE PUERICULTURE

Salle des Fêtes de CHERBOURG

##### VENTE :

Mardi 2 OCTOBRE 2012 16H30 - 19H00  
Mercredi 3 OCTOBRE 2012 10H00 - 17H00

#### BOURSE AUX JOUETS

Salle CHANTEREYNE au-dessus de la Patinoire de  
CHERBOURG

##### VENTE :

Samedi 10 NOVEMBRE 2012  
14H00 - 17H00

##### Renseignements :

Local AFAC Parking -  
Fontaine Gambetta  
Les Mardis et Vendredis  
entre 14H00 et 16H30 à  
partir du 4 SEPTEMBRE  
2012.



## S'abonner, c'est facile !

*La revue "Familles de la Manche" paraît chaque trimestre*

- Pour vous abonner, retourner le bulletin ci-dessous dûment rempli, accompagné d'un règlement par chèque (1 € pour 4 numéros).
- Pour adhérer à une association familiale : L'Union départementale des associations familiales regroupe 83 associations familiales locales. Lorsque vous adhérez à l'une de ces associations (liste sur demande à l'UDAF), vous réglez en même temps une cotisation d'adhésion à l'UDAF (montant : 1,10 €).
- Pour adhérer à une association locale, renseignements au 02 33 57 92 25 (secrétariat action générale).

### Bulletin d'abonnement

M.  Mme : .....

Adresse : .....

Appt : ..... N° et nom de rue : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Souscrit un abonnement d'un an (4 numéros) à la revue "Familles de la Manche". (ci-joint chèque de 1 € en règlement).

Souhaite obtenir la liste des associations familiales du département.

### Associations membres de l'UDAF :

Familles de France, Familles Rurales, Confédération Syndicale des Familles, Conjoint survivants, Enfance et Famille d'adoption, Maisons Familiales Rurales, Association de Parents d'Enfants Inadaptés, Associations d'Aide à Domicile en milieu rural, Union Nationale des Familles et Amis de malades mentaux, Associations Familiales Catholiques, Associations Familiales Laïques, Aide et intervention à Domicile, Jonathan Pierres Vivantes, Jumeaux et Plus, Association des Paralysés de France, Association Familiale de Mortain, Valognes Familles.